

L'épargne des ménages en France : une tendance à la baisse en 2022



© 2023 Les Echos Publishing

D'après les derniers chiffres publiés par la Banque de France, le niveau d'épargne des ménages s'est élevé à 158,7 Md€ en 2022, soit une légère baisse par rapport à 2021 où il s'était établi à 161,1 Md€. Malgré cette diminution, l'épargne des ménages reste nettement supérieure aux flux annuels d'avant la pandémie, qui s'établissaient en moyenne à 101 Md€ sur la période 2015-2019.

En s'intéressant plus particulièrement au 4^e trimestre 2022, on observe que l'épargne des ménages a connu un ralentissement, avec un flux trimestriel net s'établissant à 26,8 Md€, soit une baisse de 15,1 Md€ par rapport au trimestre précédent. Toutefois, le patrimoine financier brut des ménages a connu une hausse de 122,5 Md€, principalement en raison de la revalorisation des actifs détenus, dans un contexte de rebond des cours boursiers.

À noter : sur l'ensemble de l'année 2022, le patrimoine financier des ménages a diminué de 260,9 Md€ par rapport à l'année 2021, pour atteindre 5 785,7 Md€, en raison de la perte de valeur des actifs au cours de cette période.

S'agissant de la manière dont les Français ont épargné : les investissements dans les produits de taux (dépôts à vue,

dépôts bancaires, monétaires, fonds en euros, obligations...) ont fléchi, passant de 34,6 Md€ au 3^e trimestre 2022 à 14,8 Md€ au 4^e trimestre 2022, principalement en raison d'un flux net négatif sur les dépôts à vue (-14,1 Md€). En revanche, les flux nets d'actifs sous forme de produits de fonds propres (actions, unités de compte...) ont rebondi au 4^e trimestre 2022, atteignant 14,2 Md€ après 7,5 Md€ au 3^e trimestre 2022. Les ménages ont notamment augmenté leurs souscriptions d'assurance-vie en unités de compte, passant de 4,9 Md€ à 8,8 Md€.

Selon les premières tendances observées par la Banque de France, les dépôts des ménages continuent d'augmenter au 1^{er} trimestre 2023, avec une tendance à l'arbitrage des dépôts à vue (-18,2 Md€) vers les dépôts rémunérés (+33,6 Md€). Ces arbitrages s'expliquent en partie par l'attrait accru du Livret A, dont le taux de rémunération est passé à 3 % au 1^{er} février 2023.

[Banque de France – Épargne et Patrimoine financiers des ménages, mai 2023](#)

© 2023 Les Echos Publishing